

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 19 novembre 2021

DÉLIBÉRATION N° **CD-2021/11/19-4/04****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20211119-lmc100000022855-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 25/11/2021

Réception Préfet : 25/11/2021

Publication RAAD : 25/11/2021

Commission n° 4 – Solidarités
Rapporteur : JULLEMIER Denis

Commission n° 7 – Finances, Ressources Humaines et Administration générale
Rapporteur : SOSINSKI Sandrine

OBJET : Approbation de la Convention d'Utilité Sociale (C.U.S.) d'Habitat 77.

En application de la Loi de Mobilisation pour le Logement et la Lutte contre l'Exclusion (M.O.L.L.E.), du 23 mars 2009, modifiée par la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, Habitat 77, comme tous les organismes de logement social, a l'obligation de conclure avec l'Etat et certaines Collectivités, une Convention d'Utilité Sociale (C.U.S.).

Cette convention intervient, après dialogue avec les partenaires locaux, sur leur mission d'intérêt général. Cette convention traduit les choix stratégiques de l'organisme sur ses différents métiers et sa contribution aux enjeux nationaux et locaux en tenant compte de ses capacités et de ses contraintes.

La C.U.S. d'Habitat 77 est définie pour six ans, de 2021 à 2026. En tant que Collectivité de rattachement d'Habitat 77, le Département de Seine-et-Marne est signataire de droit de la C.U.S..

Elle est établie sur la base de son Plan Stratégique de Patrimoine. Elle formalise les objectifs contractuels et négociés avec le Département et les autres collectivités signataires.

Elle fera l'objet d'une évaluation périodique sur la base d'engagements chiffrés pris par l'office.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment ses articles L.445-1 et suivants, ,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du Numérique (E.L.A.N.), et notamment son article 104,

VU le décret n°2019-801 du 26 juillet 2019 relatif aux conventions d'utilité sociale des organismes d'habitation à loyer modéré et des sociétés d'économie mixte de construction et de gestion de logements sociaux,

Vu l'arrêté du 14 août 2019 portant modification de l'arrêté du 19 octobre 2017 relatif à la définition du format et des modalités de transmission des engagements et indicateurs des C.U.S.,

Vu la décision du Conseil d'administration d'Habitat 77 du 17 décembre 2019 relative au projet de regroupement de l'Office avec les trois autres offices ;

Vu la décision du Conseil d'Administration d'Habitat 77 du 25 juin 2021 approuvant le projet de C.U.S. de l'office,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le projet de convention d'utilité sociale d'Habitat 77 portant sur les années 2021 à 2026, tel que joint à la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à le signer au nom du Département.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU

M. Éric BAREILLE

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Majdoline BOURGEOIS – EL ABIDI

M. Thierry CERRI

M. Jean-Marc CHANUSSOT qui a donné pouvoir à Mme Daisy LUCZAK

M. Bernard COZIC

Mme Sophie DELOISY

M. Smaïl DJEBARA

M. Yann DUBOSC

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Bouchra FENZAR-RIZKI

Mme Isoline GARREAU

M. Laurent GAUTIER

Mme Anne GBIORCZYK

Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à Mme Virginie THOBOR

M. Pascal GOUHOURY

M. Anthony GRATACOS

M. Michel JOZON

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à M. Jean-François PARIGI

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS qui a donné pouvoir à M. Yann DUBOSC
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne